

Sujet :[INTERNET] Fw: enquête publique - Projet d'aménagement de Chronolignes sur le réseau urbain de transport public

Date :Thu, 28 Mar 2024 11:24:07 +0000 (UTC)

De :arnaud ripoche

Pour :pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Monsieur,

Je vous écrit en tant que riverain et militant écologiste.

Je voudrais d'abord vous informer du passif du maire et du conseil municipal actuels en matière d'abattage d'arbre et d'artificialisation des sols.

- le soutien au projet d'ikea leclerc à Béner
- le soutien à l'abattage d'arbres situés parc prémartine
- le projet d'abattre une partie des arbres du bois du fouillet
- le projet de bétonner le parc Saint Aldric
- le cèdre du Liban de l'avenue Bollée

Ce passif m'incite donc à la méfiance envers tout projet émanant du maire et du conseil municipal actuels

En tant que riverain (j'habite rue de l'ormeau dans une résidence qui donne sur l'avenue bollée), malgré les propos du Maire lors de la réunion publique de février, j'ai découvert le projet d'abattre ces 200 arbres au mois de janvier. Si j'avais entendu parler de ce projet de chronolignes, je n'ai jamais été informé des réunions de concertation qui ont, dixit le Maire du Mans ces 5 dernières années.

De même, j'ai pu constater, empruntant quotidiennement le même chemin pour me rendre à mon travail, le peu d'avis d'enquête affichés. Le seul qui se situe sur mon chemin se situe cour Châteaubriand est affiché dans un seul sens. Seul un piéton se rendant en direction du centre ville peut le lire, en mettant de bonnes lunettes.

Si l'affichage respecte l'article du code de l'environnement, j'estime qu'un projet d'une telle ampleur ayant des conséquences importantes sur notre vie quotidienne mériterait davantage de publicité.

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074220/LEGISCTA000006176677/

IV. - En outre, dans les mêmes conditions de délai et de durée, et sauf impossibilité matérielle justifiée, le responsable du projet procède à l'affichage du même avis sur les lieux prévus pour la réalisation du projet.

Je souhaite et vous demande :

un prolongement de l'enquête

-en raison de l'absence d'un débat public de qualité. Pour cela, l'exigence élémentaire concerne la diffusion d'une information complète, pluraliste, contradictoire et accessible à tous. Notamment concernant l'abattage des arbres

-pour étudier des alternatives, car il en existe. A entendre le Maire ou M; COUNIL, il n'existe pas d'alternative à leur projet. Les écologistes ne sont pas des "anti-tout" comme le maire

du Mans et d'autres nous caricaturent. Si nous sommes d'accord sur la nécessité d'agir et de transformer ces autoroutes urbaines, nous sommes en désaccord sur la méthode et le contenu.

Nous devons mettre en œuvre une réelle sobriété.

Ce n'est pas moi qui le dit c'est Aurélien Bigo, *chercheur spécialisé dans la transition énergétique des transports, associé à la [chaire Énergie et Prospérité](#)*. Il l'a dit lorsqu'il est venu au Mans à la librairie Thuard en décembre dernier.

Il le dit également ici :

<https://reporterre.net/Aurelien-Bigo-L-avenir-de-la-voiture-est-electrique-mais-la-voiture-n-est-pas-l-avenir>

Je vous invite également à écouter cette émission :

[Comment mieux se transporter en commun ? : épisode • 7 du podcast Bouge de là !](#)

**Comment mieux se transporter en commun ? :
épisode • 7 du podcast Bouge...**

AUDIO • 7 : Comment mieux se transporter en commun ? . Bouge de là ! est une série inédite proposée par France ...

J'ai retenu, subjectivement :

La croyance reste forte : l'incitation à prendre les transports en commun entraînerait moins de véhicules sur les routes. Et ce serait bon pour le climat. Or, il y a très peu de report modal.

Alors que faire ? Si l'on veut réduire le nombre de voitures en circulation, il faut réduire la voirie. Et les places de stationnement. C'est la seule manière d'être efficace. Toutes les autres solutions offrent d'autres résultats : les lignes de bus ou les couloirs vélos permettent d'augmenter le nombre de voyageurs ou de pédaleurs. Mais ça ne réduit pas le nombre de conducteurs.

-Et aussi une **expertise sur la longévité et la santé des arbres**.

Deux élagueurs grimpeurs contactés, ont estimé les érables en bonne santé, démentant ainsi le diagnostic des Espaces Verts de la Ville. Notons qu'il est étrange que ce service ait estimé les érables sains à 87 pour cent en 2019 et qu'en 2023 à l'approche des travaux, il les juge vieux et en mauvais état.

A propos des arbres le maire se prévaut de "courage" pour abattre ces arbres et d'agir pour la prochaine génération.

Or c'est maintenant que nous avons besoin d'arbres. Les canicules, c'est maintenant. Les arbustes plantés grandiront à un rythme beaucoup plus lent que l'accélération du réchauffement climatique et ne pourront pas avant 15 ou 20 ans, comme leurs aînés abattus, absorber le CO2, diffuser l'eau et l'ombre gratuitement, accueillir la biodiversité. et il faudra qu'ils soient arrosés l'été, ce que les Espaces Verts ne feront probablement pas, vu le coût en eau et en main d'oeuvre!

Je vous remercie de m'avoir lu jusqu'au bout et espère avoir contribué à cette enquête.

Arnaud Ripoché